

AUTOMOBILE CLUB DE NICE ET CÔTE D'AZUR



**DIMANCHE
29 AOÛT 2021**

5^e COL DE L'ORME

Revival



**DÉMONSTRATION
EN CÔTE HISTORIQUE**

INFORMATION ET INSCRIPTIONS SUR

AUTOMOBILECLUBDENICE.COM



EN PARTENARIAT AVEC LA
MUNICIPALITÉ DE LUCÉRAM



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES
VÉHICULES D'ÉPOQUE

COL DE L'ORME - 29 AOÛT 2021

BULLETIN D'ENGAGEMENT DOUBLURE COMPETITION



Engagement Doublure Compétition (Véhicule sans Contrôle Technique)

PILOTE	NOM:	
	PRENOM:	
	NATIONALITE:	
	N° PERMIS :	DELIVRE LE:
	ADRESSE:	
	CODE POSTAL:	VILLE:
	TEL:	E-MAIL:

PASSAGER	NOM:	
	PRENOM:	
	ADRESSE:	
	CODE POSTAL:	VILLE:
	TEL:	E-MAIL:
	MARQUE:	
	MODELE:	
	IMMATRICULATION:	ANNEE:

VEHICULE	CYLINDREE EXACTE:	TYPE:
	<input type="checkbox"/> Prix Public (<29/07/2021) : 110 Euros <input type="checkbox"/> Prix Membre ACN : 100 Euros	
	<input type="checkbox"/> Prix Public : 120 Euros Cochez le prix applicable à votre inscription	
	5 jours avant (lundi-vendredi) – 30 % de retenue sur les frais d'inscriptions La veille (samedi) – 50 % de retenue sur les frais d'inscriptions Le jour J (dimanche) – 100 % de retenue sur les frais d'inscriptions	
<input type="checkbox"/> Je soussigné, demande à participer à la Doublure Compétition de la Montée Historique du col de l'Orme		
<input type="checkbox"/> <u>J'ai pris connaissance du règlement spécifique de la Doublure de Compétition</u>		
<input type="checkbox"/> Je joins le montant de mon engagement (chèque à libeller à l'ordre de : AUTOMOBILE CLUB DE NICE ET CÔTE D'AZUR) à mon bulletin d'engagement et je retourne l'ensemble de mon dossier au club		
Le pilote Signature		

► La Montée Historique du col de l'Orme se déroulera le 29 Août 2021. Elle est organisée par l'Automobile Club de Nice, sous l'égide de la Fédération Française de Véhicules d'Epoque

► **Epreuve de démonstration non chronométrée**, sans classement, elle s'effectue sur route fermée et est réservée:

Aux Véhicules de compétition de plus de 30 ans, non immatriculés, en doublure de la Montée Historique. Les véhicules devront être conforme en tout point avec le RTS (article 4.21 à 4.2.5 (FFSA). L'équipement vestimentaire prévu à l'article 4.3 est Obligatoire.

Aucune dérogation ne sera acceptée.

► **Séances d'essais**

■ le matin de 09h00 à 12h00, suivant les possibilités

► **Séances de démonstration**

■ l'après-midi, de 14h00 à 17h30

► **Les participants doivent se présenter à partir de 08h00 à Lucéram** (Alpes-Maritimes), pour les formalités.

► **Pièce à produire pour la validation de l'inscription**

- permis de conduire valide du pilote / des pilotes
- certificat medical de moins de 6 mois (ou une license pilote FFSA 2021)
- carte grise du véhicule
- PTH
- autorisation de prêt si le propriétaire n'est pas à bord
- attestation d'assurance du véhicule en cours de validité
- photo du véhicule

Tout dossier incomplet sera refusé par l'organisation.

► **Le Parcours**

RD 21, entre le village de Lucéram et le lieu dit de la Cabanette. (5km)